

Rapports de majorité et de minorité de la commission des sports chargée d'examiner la motion du 13 février 2023 de M^{mes} et MM. Ana Maria Barciela Villar, Antoine Maulini, Denis Ruyschaert, Elena Ursache, Louise Trottet, Hanumsha Qerkini, Leyma Milena Wisard Prado, Monica Granda, Gazi Sahin, Livia Zbinden et Christian Zaugg: «Favoriser la pratique sportive dans le milieu urbain».

2 juillet 2024

A. Rapport de majorité de M. Timothée Fontolliet.

Cette motion a été renvoyée à la commission des sports lors de la séance plénière du 29 novembre 2023 après avoir été reportée neuf fois. La commission s'est réunie les 25 janvier, 15 et 29 février 2024, sous les présidences de M^{me} Joëlle Bertossa et de M. Timothée Fontolliet. Les notes des séances ont été prises par M^{me} Caroline Pascal-Suisse, que le rapporteur remercie chaleureusement.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la pratique sportive est un enjeu de santé publique;
- que le sport urbain est un excellent moyen de lutter contre de nombreuses pathologies, et permet aussi de se sentir mieux dans sa peau et dans sa tête;
- que faire de l'exercice de façon régulière favorise une régularisation des cycles éveil/sommeil et permet également de réduire le stress;
- que le sport en ville occupe une place de plus en plus importante dans la vie des citoyens;
- que la Course de l'Escalade attire des milliers de participants en ville de Genève chaque année;
- que les amateurs de sport sont de plus en plus nombreux à considérer la rue comme un terrain de sport ouvert à tous;
- que le sport est un outil d'intégration privilégié parce qu'il porte naturellement en lui les valeurs de respect, de tolérance, d'effort;
- que le sport rapproche les gens qui viennent de milieux différents autour d'un objectif commun et met à leur disposition un programme où ils pourront travailler ensemble, créer des affinités et se concentrer sur leurs ressemblances en mettant leurs différences de côté,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à demander aux différentes fédérations de sport d’organiser en ville, chaque dimanche, par tous les temps, une course pédestre;
- à fermer le centre-ville à la circulation, afin de favoriser la marche à pied des citoyens dans le cadre de cette activité;
- à mettre en place des stands d’information en lien avec toutes les pratiques sportives proposées par la Ville.

Séance du 25 janvier 2024

Audition de M^{me} Ana Maria Barciela Villar, motionnaire

M^{me} Barciela Villar présente cette motion suite au regard qu’elle porte sur la ville dans laquelle elle voit des personnes faire du sport en permanence et surtout de la course, notamment pendant leur pause de midi ou après le travail en fin de journée. Il s’agit d’un moment pendant lequel les personnes sont détendues et heureuses. Elle montre une photo de la Course de l’Escalade et indique qu’il y a beaucoup de monde et que ce serait bien de pouvoir répartir cet élan en différents moments de l’année car selon elle il y a une vraie demande. Elle dit que les personnes aiment ces événements et qu’ils ont besoin d’espace dans la ville pour courir. Ils sont nombreux et ils considèrent vraiment la ville comme un terrain de sport, que ce soit au bord du lac ou à travers les parcs. Il s’agit d’un sport qui réunit les gens et il y a un respect entre les coureurs qui est très important. Selon elle, il n’y a pas énormément de courses et c’est la raison pour laquelle elle demande d’en faire davantage. Le sport a beaucoup de bienfaits, il fait du bien à la tête, au corps, aux jambes et aux douleurs chroniques et articulaires. Elle indique qu’il y a beaucoup de courses en ville et en a relevé quelques-unes importantes. Au mois de mars il y a la Viviccità, qui est une course qui réunit 40 villes et 19 capitales et qui se situe au niveau de Chambésy. Au mois d’avril, il y a la Course des Ponts, qui est une course de 10 km et qui a lieu à Genève au bord du lac.

Au mois de mai, il y a le Marathon de Genève et il y a le Tour pédestre du canton de Genève de 11,5 km. Au mois de juin, il y a l’Ecotrail et Terra Rhona qui est une marche de solidarité qui propose deux parcours de 8 et 11 km et qui est une course d’obstacles. Au mois d’août, il y a la Course du Mandement qui se situe autour de Satigny, Dardagny et Russin, et qui propose plusieurs courses, même pour les enfants. Au mois de novembre, il y a une course qui s’appelle Balaxert qui est une course pédestre. Elle informe que le programme du Festival Antigél prévoit des activités de course et qu’une soirée est prévue le 4 février au parc La Grange où enfants, parents, adultes individuellement peuvent faire différents parcours à l’intérieur du parc, le seul handicap est qu’il faut payer. Dans ses invites, elle demande que les différentes fédérations sportives puissent organiser chaque

dimanche par tous les temps en ville de Genève une activité sportive. Son idée était d'organiser une course pédestre mais les fédérations de sport peuvent être différentes et pourront donc apporter d'autres types de manifestations sportives. L'idée est de fermer la ville à la circulation le dimanche de 8 à 15 heures, favoriser la marche à pied, ainsi que de mettre en place des stands d'information pour les différentes pratiques sportives afin que les personnes soient renseignées par rapport à toutes les activités qui existent dans la ville.

Un commissaire indique que Genève est déjà saturé en ce qui concerne les courses terrestres. Il mentionne la course Meyrin Run, qui manquait dans la présentation de M^{me} Barciela Villar, et qui est une grosse course qui se déroule une ou deux semaines avant la Course de l'Escalade. Il connaît l'organisateur du Mandement et de Meyrin Run et informe que ces courses mobilisent énormément d'énergie et beaucoup de préparation. Ce qui est compliqué dans ce genre de course, ce n'est pas le fait de bloquer les rues mais c'est d'avoir des bénévoles pour sécuriser un parcours, d'avoir des ressources nécessaires pour pouvoir organiser l'ensemble, ainsi que le nombre de sponsors qui est limité car ils ne peuvent pas être présents sur toutes les courses. Selon lui, s'il y a trop de manifestations sur Genève, il y a un risque de pénaliser les courses existantes. Il indique que Genève a un nombre très élevé de courses pédestres comparé à Lausanne ou à d'autres villes de Suisse, d'Europe, voire du monde. Il trouve bien le fait de mobiliser des fédérations sportives, mais selon lui il n'y aura pas autant de fédérations sportives capables d'organiser des événements pour chaque dimanche de l'année. Il prend l'exemple de la fédération d'escrime qui ne va pas pouvoir organiser un événement qui soit accessible à la population à n'importe quel temps et à des moments bien donnés. Il pose ainsi la question de savoir si M^{me} Barciela Villar pense que la Ville devrait à chaque fois participer financièrement s'il y a des problèmes financiers car il risque d'y en avoir pour les organisateurs si autant de manifestations sont organisées.

M^{me} Barciela Villar répond par l'affirmative. Elle indique qu'à chaque activité organisée, il y a des personnes qui viennent. Tout ce qui est mis en place pour la cohésion sociale, pour réunir les personnes, pour les sports, pour les activités, pour rendre la ville vivante, la ville le demande. Elle comprend que tous les dimanches ce serait compliqué mais elle dit que ce serait bien d'en organiser en tout cas régulièrement ou tous les mois pour avoir une activité sportive en ville de Genève qui puisse vraiment rendre la ville agréable. Le dimanche est le moment pendant lequel les familles se promènent ou encore vont manger au restaurant. C'est le moment pendant lequel la ville est détendue et il pourrait être enrichi avec la présence des activités sportives pour faciliter la cohésion sociale.

Un commissaire indique que la Ville organise des événements sportifs et financièrement cela risque d'être lourd. Ce n'est pas forcément désiré par les fédérations. Il pose la question de savoir s'il ne serait pas plutôt judicieux d'augmenter a

contrario les subventions pour les associations sportives qui, elles, ont la capacité d'aller directement avec les personnes qui pratiquent un sport, et de leur donner comme mandat dans la subvention, comme contrat de prestation, d'organiser des manifestations publiques. Cela éviterait que la Ville prenne directement la charge et la responsabilité d'une organisation car au niveau financier, cela pourrait être très lourd et contraignant.

Une commissaire comprend son argument. Elle pense que c'est aux fédérations de participer à l'activité et que peut-être faudrait-il augmenter la subvention. Mais l'idée est que les fédérations sportives fassent des activités dans un milieu à l'extérieur pour rendre la ville plus active à la participation de ces activités, car il y a beaucoup d'activités à l'intérieur. Elle veut rendre les activités sportives visibles.

Une commissaire rejoint une partie des préoccupations de son collègue. Elle prend l'exemple de la Course de l'Escalade qui entraîne des changements conséquents de parcours des lignes des transports publics, des fermetures temporaires de lignes et des problématiques relatives aux véhicules de secours qui sont prioritaires. Elle pose ainsi la question de savoir comment elle envisage ces problématiques avec cette motion s'il faut fermer la circulation en centre-ville tous les dimanches.

Une commissaire pense que c'est envisageable et qu'il faut juste le vouloir et le faire. D'autres villes rendent la ville aux piétons, à la marche à pied, ce qui est agréable à vivre. Le fait d'enlever les voitures de la ville est un avantage pour ceux qui veulent profiter d'un dimanche sans voitures. Par rapport à la problématique des bus, il faut mettre en place un protocole qui se répétera régulièrement, mais la marche à suivre est la même que pour n'importe quelle activité qui existe que ce soit au bord du lac ou ailleurs. Il faut avoir l'esprit que la ville appartient aux citoyens, que les personnes ont envie de se promener à pied et que les activités sportives sont nécessaires pour donner cet esprit agréable à vivre à Genève.

Une commissaire indique que la réponse de M^{me} Barciela Villar ne la convainc pas. Elle demande pourquoi ne pas plutôt envisager d'organiser des activités sportives dans des endroits qui sont déjà piétons ou dans des parcs. Elle prend l'exemple de Central Park à New York dans lequel il y a constamment des activités sportives organisées par des associations.

M^{me} Barciela Villar répond que cela pourrait être un plus. Elle informe que l'activité d'Antigel se réalisera dans le parc La Grange. L'idée est de rendre la ville aux citoyens, d'enlever les voitures de la ville et pouvoir avoir des activités sportives. C'est une ville qui le permet, il y a une rade qui est splendide et qui donne l'impression d'être en vacances. Il s'agit d'une qualité de vie de pouvoir vivre ses dimanches dans la tranquillité, en pratiquant du sport.

La même commissaire demande si elle a déjà sondé des fédérations de sport.

M^{me} Barciela Villar répond par la négative car elle a pensé que cela relevait d'un travail de la commission.

Un commissaire demande si le type de course proposé était envisagé sous un angle familial lors de laquelle il serait possible de courir avec sa poussette ou en roller par exemple, ou sous un angle de compétition avec un chronométrage comme les courses qu'elle a listées lors de la présentation.

M^{me} Barciela Villar répond qu'il y aurait les deux, cela dépendrait de la fédération et de comment celle-ci envisagerait l'activité. L'idée d'avoir de la course avec une compétition est toujours très attirante car il y a un but d'arriver premier ou deuxième, il y a une récompense de l'effort.

Le même commissaire demande si pour chaque événement, ce serait bien une fédération différente qui organiserait.

M^{me} Barciela Villar répond par l'affirmative.

Le même commissaire demande si elle a des propositions d'audition.

M^{me} Barciela Villar répond qu'elle souhaiterait entendre la magistrate, M^{me} Barbey-Chappuis, et l'Association genevoise d'athlétisme car ils sont en lien avec la marche et la course à pied.

Un commissaire demande pourquoi la motion se concentre uniquement sur les courses pédestres alors qu'il en existe déjà beaucoup et qu'il y a d'autres sports qui méritent aussi d'exister. Il ajoute également qu'organiser de tels événements chaque dimanche serait lourd. Il informe qu'il y a eu le tournoi des quartiers, qui était hors champ du département des sports de la Ville de Genève, et qui était une bonne idée. Comme autre sport que la course à pied, il pense notamment au basket. Il y a différents terrains qui ont été aménagés et qui pourraient être utilisés un dimanche par mois, avec peut-être une micro-compétition sans que cela devienne trop compétitif. Ce serait un moyen de fédérer les jeunes. Il indique que c'était déjà compliqué d'obtenir 12 dimanches sans voitures, donc pour plus de 50 cela paraît difficile. Il pose ainsi la question de savoir si la motion pourrait être élargie à d'autres sports que la course pédestre et s'il serait possible de revoir le nombre de dimanches sans circulation.

M^{me} Barciela Villar répond que chaque fédération sportive a une activité différente et qu'il serait ainsi envisageable que chaque fédération organise une activité en lien avec le sport qu'elle propose. Elle indique qu'il est possible d'amender la première invite car il n'y a pas que la course pédestre à mettre en évidence, et qu'il serait possible d'imaginer un événement une fois par mois pour ne pas donner une charge excessive tous les dimanches. Mais l'idée est de rendre la ville accessible à cette activité pour que les personnes puissent participer, avoir une activité sans voiture et une ville agréable pour se promener.

Le même commissaire informe qu’il existe déjà des manifestations sportives en plein air et qui sont relativement accessibles à tout un chacun. Il y a la Course de Noël qui est de la natation en plein air, le Triathlon ou encore la Course du Phare.

M^{me} Barciela Villar pense qu’il faut demander aux différentes fédérations ce qu’elles en pensent. Selon elle, il faut rendre cette activité visible et accessible à la ville.

Une commissaire indique avoir signé cette motion car elle aime bien le titre. Elle indique qu’elle rejoint certains points qui ont été évoqués, comme le fait de ne pas seulement se limiter à la course. Elle souhaite favoriser la pratique sportive dans le milieu urbain et cela nécessite de donner les outils aux associations pour mieux utiliser l’espace public. Les grosses associations savent comment demander une autorisation mais la grande majorité des petites associations qui auraient envie de faire des événements sportifs ne savent pas comment faire. La Ville pourrait également autoriser plus facilement des réductions de prix sur l’utilisation des espaces pour les sports moins représentés dans l’espace public.

M^{me} Barciela Villar dit qu’il est possible d’amender la motion. Il faut l’apporter à ce qu’elle soit faisable et réalisable. Toute remarque est la bienvenue. Elle indique que beaucoup de sports se passent dans des lieux fermés et souhaiterait que ce soit visible pour tout le monde.

La même commissaire est d’accord et indique qu’il serait bien de créer un guide pratique à l’attention des associations sportives pour savoir comment développer une manifestation sportive dans l’espace public.

Une commissaire indique qu’elle n’est pas favorable à l’idée de demander à des personnes qui travaillent toute la semaine de s’occuper d’organiser le week-end sur leur temps de famille pour une pratique qui est naturelle chez les Genevois-e-s comme M^{me} Barciela Villar l’a mentionné. Il n’y a pas besoin que des personnes sacrifient leur dimanche en famille pour venir organiser des courses. Elle trouve cela excessif. Elle se demande si M^{me} Barciela Villar se rend compte de ce que cela signifie d’organiser un événement sportif. Il faut beaucoup de bénévoles et elle n’est pas favorable à l’idée de leur demander d’être présents tous les dimanches matin pour organiser l’événement. Néanmoins, l’idée d’encourager les fédérations à vouloir occuper l’espace public et à encourager les pratiques sportives lui plaît. Elle propose par exemple de mettre en place des douches dans l’espace public qui seraient à la disposition des sportifs pour encourager à la pratique sportive en milieu urbain, car tout le monde n’a pas forcément de douche au travail, au lieu d’organiser des courses. Elle souhaiterait penser les choses différemment plutôt que de demander à des personnes de se lever tous les dimanches aux aurores pour organiser des choses que les Genevois-e-s savent faire tout seuls.

M^{me} Barciela Villar répond que beaucoup de personnes sont attirées par ce type de manifestation. Chaque fédération sportive a son propre réseau, donc ce ne sera pas toujours les mêmes bénévoles qui seront présents les dimanches. Elle pense que le sport est un moment qui facilite la cohésion avec les autres, qui rend la ville beaucoup plus agréable lorsqu'il n'y a pas de voitures car les personnes sont plus détendues, la parole est plus facile.

Un commissaire indique que les bénévoles dans ce genre d'événements sont les parents des coureurs et selon elle ils font déjà beaucoup à l'année. Elle n'est ainsi pas favorable à l'idée de leur rajouter le dimanche.

La présidente indique qu'elle ne comprend pas les intentions de M^{me} Barciela Villar dans cette motion. Ce sont les fédérations qui demandent si elles ont envie, si elles sentent un besoin et s'il y a surtout des ressources pour faire des manifestations supplémentaires, et non le contraire. Concernant la deuxième invite, elle trouve dommage de revenir sur le sujet de fermer la circulation les dimanches alors que cela a été refusé en plénière pour une autre motion. S'agissant de la troisième invite, elle se pose la question de savoir pourquoi M^{me} Barciela Villar souhaite mettre des stands d'information en lien avec toutes les pratiques sportives proposées par la Ville alors que toutes les associations de sport ont déjà beaucoup trop de membres et qu'il y a plus de demandes que d'offres.

M^{me} Barciela Villar répond que c'est parce que c'est le moment de le faire. Quand il y a une activité sportive, les fédérations vont automatiquement mettre en place des stands pour informer les personnes sur leur activité. Genève est une ville sportive, elle voit des personnes courir mais elle n'en voit pas faire du ping-pong ou de l'escrime. Elle aimerait rendre visibles ces sports qui se déroulent à l'intérieur et les rendre accessibles à un public qui n'y a pas accès.

Un commissaire est d'accord sur le fait que toutes les fédérations connaissent une influence dont elles sont victimes. Il est difficile de trouver des places et donc des infrastructures, ce qui fait que tout le monde n'y a pas accès. Il se demande si c'est vraiment judicieux que les fédérations mettent en place des stands d'information pour attirer davantage de membres alors qu'elles sont déjà victimes de leur succès. Il n'a pas l'impression que cette question ait été traitée dans la réponse que M^{me} Barciela Villar a formulée. Il y a un vrai souci concernant la question des infrastructures, la capacité d'accueil de ces clubs. Aujourd'hui, Genève est une ville qui met le sport en avant, notamment avec la Course de l'Escalade qui est le parfait mix entre son histoire et une forme de collégialité dans le sport, la promotion chez les jeunes etc. Il se pose la question de savoir si la récurrence apporte quelque chose de plus et si finalement l'esprit de Genève, le lien entre le pouvoir public, l'encouragement du sport et la capacité propre à aller courir ne suffit pas en l'état.

M^{me} Barciela Villar répond qu'il faut demander ce que pensent les fédérations. Elle pense que c'est important de rendre ces activités à l'espace public pour que la population participe et voie. Elle pense qu'il y a quelque chose qui manque, il y a beaucoup de choses qui se font de manière individuelle mais dès qu'un événement de course est organisé, il y a beaucoup de personnes qui viennent. Selon elle, c'est comme s'il y a une demande qui n'est pas satisfaite.

Le même commissaire demande s'il faut faire cela une fois par mois.

M^{me} Barciela Villar répond par l'affirmative.

Un commissaire demande si derrière ces questions de visibilité, de domaine public, le sous-jacent ne serait pas de fermer les routes. Il a l'impression que la volonté première de M^{me} Barciela Villar est uniquement de fermer les routes et de mettre la voirie à la disposition de la population pour n'importe quel prétexte.

M^{me} Barciela Villar répond par la négative. Elle est d'accord qu'il pourrait y avoir d'autres activités sportives et pas uniquement la course pédestre. Elle souhaite rendre le sport populaire et visible dans la ville.

Un commissaire prend les exemples du football et du hockey qui sont les sports les plus populaires à Genève et indique qu'il y a déjà des lieux pour présenter le football. Il se demande si la Ville pourrait offrir la gratuité une fois par année à tous les supporters de football au Stade de Genève ou au hockey. Il serait possible de payer et de mettre à disposition des billets gratuits à toutes les personnes qui le demandent pour aller voir ces sports car finalement il y a du sport tous les jours. Concernant la fédération d'aviron, ce n'est pas possible de bloquer des accès au bord du lac et pourtant c'est un sport populaire, donc il n'y a pas forcément besoin d'une emprise sur le domaine public.

M^{me} Barciela Villar répond que ce n'est pas le but ultime, le but principal est de rendre le sport visible à la population.

Un commissaire rejoint ce qu'a dit un commissaire et indique qu'il y a possibilité d'amender cette motion dans le sens de l'information à l'attention des fédérations sportives. Avant il y avait un événement qui s'appelait Plaine de jeux sur la plaine de Plainpalais qui réunissait plusieurs associations sportives tous les deux ou trois ans pour qu'elles présentent leur sport. L'idée est que tous les sports puissent se réunir tous les deux ans pour présenter leur activité à la population. Cela pourrait aller dans la direction de la motion.

M^{me} Barciela Villar n'est pas fermée aux invites proposées. L'idée est que le sport soit accessible à tous et visible.

Une commissaire trouve importante l'idée de l'information à l'attention des associations car toutes les associations ne savent pas qu'elles peuvent louer des gradins, des tentes et qu'elles ont des réductions.

La présidente indique qu'il y a la Maison des sports qui est faite pour cela avec un stand d'information dédié.

La même commissaire pense que c'est bien d'avoir un espace central mais il faut aller chercher ces informations. La Ville a un rôle à jouer dans la promotion de ces informations.

La présidente indique que c'est le but de la Maison des sports. Elle demande s'il y a des propositions d'audition concernant cette motion.

Une commissaire propose d'auditionner M^{me} Barbey-Chappuis.

Un commissaire propose d'auditionner un organisateur de course, par exemple les personnes qui organisent la Course de l'Escalade, la Course du Mandement ou Meyrin Run.

La présidente préfère attendre l'avis des fédérations avant d'auditionner les organisateurs. Elle met au vote la proposition d'auditionner la magistrate M^{me} Barbey-Chappuis.

Vote de l'audition de M^{me} Barbey-Chappuis

L'audition est acceptée à l'unanimité par les membres de la commission.

Séance du 15 février 2024

Audition de M. Jean-Noël de Giuli, président de l'Association genevoise des sports

M. de Giuli indique qu'il ne peut s'opposer à une telle motion car elle va dans le sens de tous les sports. Il y a cependant un problème purement pratique puisque toutes les fédérations sportives devraient organiser une course à pied. Or, les fédérations sportives représentent des sports différents. Il voit donc mal une fédération d'échecs ou de tir à l'arc organiser une course à pied. C'est pour cela qu'il trouve que cette motion est difficile à mettre en place.

M. de Giuli indique que l'Association genevoise des sports (AGS) est l'organisation faîtière de toutes les organisations faîtières de chaque sport. 72 associations faîtières sont regroupées sous l'égide de l'AGS, qui sont aussi bien des grosses associations comme le football ou des petites associations comme le parkour ou le tennis de table. Cela représente 800 clubs sur le canton et environ 120 000 athlètes. L'AGS essaye de favoriser le dialogue entre les autorités locales que ce soit la Ville, l'Etat, les Communes, et les fédérations sportives et les clubs. Elle contribue à mettre en place, avec l'Etat et la Ville de Genève, la Fête du sport qui est organisée tous les deux ans au mois de septembre au parc des Bastions. L'AGS a d'autres obligations, comme l'organisation de séances de formation pour les bénévoles de clubs, l'association s'occupe d'aider à la mise

en place de comité, de manifestation et elle peut également labelliser des clubs ou associations, ce qui leur donne une certification particulière. Cela signifie que l'AGS va vérifier que tel club a bien au niveau de son organisation interne toutes les qualités pour être considéré comme un club de sport de bonne qualité.

Concernant cette motion, celle-ci sera difficile à mettre en pratique car chaque fédération, association ou club a des calendriers qui sont déjà bien remplis par leurs championnats divers, par leurs entraînements et cela généralement le week-end. Selon lui, si ce sont des choses faites de manière ponctuelle c'est bien mais si cela devient une obligation, cela risque d'être compliqué surtout qu'il s'agit d'une majorité de bénévoles.

Une commissaire a plusieurs questions par rapport au savoir-faire des différentes associations quant au développement de projets d'événements sportifs sur l'espace public. Elle demande si M. de Giuli a l'impression que les associations sportives ont le même niveau de savoir-faire pour faire des événements sportifs, s'il pense que cela est suffisant et quel genre d'outils l'association donne pour accompagner ces associations sportives.

M. de Giuli répond qu'il y a des associations qui sont professionnalisées, comme le football ou le basket. Cela signifie qu'au sein de leur comité ils ont un secrétaire général qui leur permet d'avoir une vision claire de la façon dont il faut s'organiser. Mais il y a d'autres petites associations qui n'ont que des bénévoles et qui font des choses qui ne sont pas forcément leur quotidien. L'AGS essaye de mettre en place un savoir-faire dans ce sens-là et va d'ailleurs engager un secrétaire général pour se professionnaliser car lui, par exemple, fait cela de façon bénévole. Les membres de l'AGS doivent s'appuyer sur des professionnels pour éviter que le sport dans son ensemble décline car ils se rendent compte que le bénévolat commence à devenir compliqué à tous points de vue.

Une commissaire pose la question de savoir quelles sont les aides que l'AGS met à disposition pour, par exemple, une association qui voudrait faire un événement sportif.

M. de Giuli répond que l'AGS donne des conseils mais il n'y a pas réellement de poste pour cela. Dans le cadre de la Maison du sport qui sera bientôt mise en place, ils vont mettre en place un guichet universel qui permettra à toutes les associations sportives de venir au renseignement de façon précise et pour pouvoir les guider vers les différentes problématiques qu'elles peuvent rencontrer telles que l'utilisation du domaine public ou encore des samaritains.

La même commissaire demande s'il pense que la Ville a un rôle à jouer en tant que facilitateur pour les événements sportifs.

M. de Giuli répond par l'affirmative. Le sport est encore destiné à être organisé par les communes, par les municipalités et la Ville est une municipalité. Le

Service des sports de la Ville est une grosse machine qui fait beaucoup de travail et selon lui, il y a certaines communes périphériques qui s'appuient un peu trop dessus et qui devraient elles aussi développer leur service des sports, mais il est clair que les petites communes rurales ont plus de mal dans ce sens-là. Il indique que le Canton a un Office du sport et depuis qu'il est président de l'AGS, il a essayé de mettre ensemble toutes ces forces pour trouver des facilités.

Un commissaire indique que dans les années 1970, l'Association des quartiers des Pâquis avait organisé un tour des Pâquis à vélo uniquement avec des amateurs, des privés. Dans ces conditions il croit que cela peut jouer, mais selon lui avec cette motion il risque d'y avoir des débordements où des privés vont s'octroyer la rue pour jouer au tennis ou au volleyball par exemple. Selon lui, faire du sport dans la rue peut gêner la population et demande ainsi s'il peut être éclairé sur une éventuelle possibilité de développement.

M. de Giuli répond que l'organisation de la Fête du sport est un bon exemple. Organiser une Fête du sport avec plusieurs sports demande des infrastructures et des coûts relativement importants. La Ville de Genève met à disposition un certain nombre de matériels et de personnes, mais cela reste relativement coûteux car s'il faut faire, par exemple, un mur de grimpe il faut déboursier 20 000 francs, s'il faut faire un court de paddle il faut déboursier de nouveau 20 000 francs. Il est vrai que la Course de l'Escalade est un événement super mais derrière l'organisation de cette course, il y a énormément de travail, il y a énormément de coûts, il faut fermer les rues, il faut payer la police etc. Il est possible de faire ce genre de chose mais ce sera compliqué de le faire pour chaque week-end car il faut fermer la ville, il faut des installations qui vont devoir être pérennes car ce ne sera pas possible de les monter et les démonter sans arrêt, et si ces installations sont pérennes, cela signifie que les rues seront bloquées le reste de la semaine. Donc au niveau organisationnel, cela lui semble difficile à mettre en place.

Le même commissaire pose la question de savoir pourquoi faire du sport en ville et non pas à l'extérieur.

M. de Giuli répond qu'il ne sait pas. Il y a des installations sportives fixes en ville et à l'extérieur. Il habite une commune rurale dans laquelle il y a l'organisation d'un marathon dans les bois, ce qui est très sympa mais pas tous les week-ends. Ce sont des choses qui sont possibles en campagne, en périphérie et en ville. Cette motion le dérange dans le sens qu'il s'agit d'une obligation d'organiser un événement chaque week-end, car selon lui cela marchera au début pendant deux ou trois week-ends mais ensuite ce sera compliqué de trouver du monde.

Une commissaire demande ce que l'AGS donne comme cours pour les bénévoles et pose la question de savoir si l'association a pour mission de rechercher des bénévoles ou non.

M. de Giuli répond qu'ils sont un comité d'une dizaine de personnes et qu'ils vont mettre en place un bureau administratif technique, un secrétaire général et peut-être une ou deux personnes en plus, pour répondre aux besoins de la Maison du sport. Ils n'ont pas besoin d'être une cinquantaine. Ils ne cherchent pas forcément des bénévoles mais peuvent en chercher pour en placer dans des associations différentes, même si généralement ce sont les associations elles-mêmes qui s'en occupent. La problématique des bénévoles vient du fait que les personnes ont beaucoup d'occupations qui deviennent de plus en plus prenantes telles que la famille, la politique, le sport. Les jeunes d'une trentaine d'années ne viennent plus dans des comités car ils font plusieurs sports en même temps et n'ont pas le temps de s'intégrer vraiment dans une seule société et cela devient du tourisme sportif. Il s'agit d'un problème sociétal plutôt qu'un problème genevois. Il sait que la Ville organise une soirée des bénévoles qui est très appréciée mais il remarque que l'âge est relativement élevé. C'est pour cela que les associations se professionnalisent.

La présidente demande s'il y a des associations qui ont envie d'organiser des événements dans la ville mais qui n'y arrivent pas pour certaines raisons.

M. de Giuli répond qu'il s'agit d'une demande qui n'est pas faite. Quand l'AGS organise la Fête du sport, les personnes préfèrent rester dans le parc des Bastions, dans un environnement plat, plutôt que d'essayer de venir en vieille-ville alors qu'il y a quand même du tir à l'arc sur la Treille et de la boxe devant les canons. Cependant, il est très apprécié de venir de temps en temps s'essayer au sport dans la ville. Cela a été mis en place après le Covid pour essayer de redynamiser les clubs, pour essayer de refaire connaître leur sport à la population. Mais ils s'aperçoivent que certaines associations, comme le football, ont tellement de demandes qu'elles ne viennent pas pour éviter de devoir refuser des personnes. Cela s'explique par le manque de terrains de sport et l'impossibilité de pouvoir en créer de nouveaux. Donc cette motion serait envisageable pour certains sports mais quelques sports seulement et pas pour le football par exemple et il se pose la question de savoir si vraiment il est nécessaire d'organiser cela tous les week-ends. Cela lui semble illusoire.

La présidente informe que la troisième invite est de faire des stands d'information et indique que M. de Giuli a confirmé pour certains sports qu'ils sont déjà pleins. Elle demande s'il y a des sports qui ont besoin de gagner en visibilité.

M. de Giuli répond qu'il y en a peut-être mais les grandes demandes se font surtout dans les sports d'équipe comme le football ou le basket. Il s'agit principalement d'un problème d'infrastructure.

Un commissaire pense que la motion est irréalisable. Selon lui, il y a énormément d'événements relatifs à la course à pied ou au vélo qui existent. Il y a notamment la Course de l'Escalade, le Tour du Canton à pied et à vélo, la

Course des Parcs, la Course des Ponts, le Marathon de Genève, le Triathlon. Donc il y a beaucoup d'activités qui sont ouvertes à toutes et tous et ces activités mobilisent beaucoup de forces de sécurité. Le principal problème à l'organisation de ce genre d'événement est le coût de sécurité qui englobe notamment les pompiers et la problématique médicale. Selon lui, il s'agit déjà d'un frein et cela pourrait peut-être consister en un futur chantier pour l'AGS, mais c'est un problème du Canton et de la Ville. Dans les sports urbains, il y a le parkour, le skateboard et ces possibilités de faire de la gymnastique sur des agrès qui ont été aménagés au parc Bertrand ou encore aux Eaux-Vives. Selon lui, il faut multiplier ce genre d'aménagement en ville pour le citoyen lambda. Il pense que la motion qui est soumise ici rate sa cible. Il pose la question de savoir s'il y a une coordination, un calendrier, une planification faite au niveau de l'AGS par rapport à ces courses.

M. de Giuli répond que ce n'est pas encore le cas. Il y a plusieurs projets en cours comme celui d'avoir un listing général de tous les clubs sportifs genevois. Il a un listing des associations faitières mais il n'est pas capable de dire le nom du président de tel club de football ou de basket. Il y a également un projet d'agenda ou de calendrier du sport genevois pour pouvoir savoir ce qui se passe à tel endroit. Ce seront des choses qui seront à la disposition de tout le monde. Il indique qu'il a eu une demande pour faire de l'accrobranche mais il n'a même pas osé en parler au vu de la problématique des arbres au parc des Bastions ou au Jardin anglais. Certains sports demandent des installations qui, si elles ne sont pas pérennes, coûtent beaucoup d'argent à démonter et remonter. Et il y a également des questions de météo. Donc tout cela rend cette motion compliquée à mettre en place.

Une commissaire indique qu'au parc des Franchises, il y a eu des initiatives associatives pour installer notamment une buvette et un terrain de beach-volley et elle trouve cela intéressant car dans très peu de parcs en ville il y a des terrains de beach-volley. Selon elle, le football demande énormément d'espace donc cela paraît compliqué mais il pourrait être envisageable de mettre en place des terrains de basket 3x3 ou des terrains d'unihockey dans certains espaces comme les parcs ou les toits de certains immeubles. Il serait possible de trouver un compromis avec le Service des espaces verts. Elle aimerait connaître le point de vue de M. de Giuli.

M. de Giuli répond qu'il est d'accord avec elle. Toutes ces installations qui peuvent être mises dans les parcs pour ce type de sport comme le basket à trois sont des choses possibles à mettre en place et qui ne coûtent pas cher mais il faut penser à la problématique de la dégradation car ce seront des installations non surveillées, non fermées, à la libre utilisation de tout un chacun, c'est la population qui en est responsable et selon lui, il faudra que ce soit des installations pérennes car sinon cela est compliqué.

Un commissaire n'est pas en faveur de cette motion mais indique qu'il est possible de sauver quelques manifestations. Auparavant, il existait la Fête du lac ou la Fête de la rade, ouverte à tout le monde et qui consistait à faire la traversée du lac à la nage. Selon lui, ce serait un bon exemple urbain qu'il serait possible de réinstaller à la belle saison. Il demande si M. de Giuli peut le renseigner sur le bénévolat, s'il est facile de trouver des bénévoles ou non, s'il y a un nombre minimum de bénévoles qu'il faut avoir selon les manifestations. Il estime que tout travail mérite salaire et que tout le monde n'est pas motivé pour faire du bénévolat, surtout quand ces personnes ont une famille, des charges et des factures à payer dans une ville où le coût de la vie est cher.

M. de Giuli répond que le bénévolat le plus difficile à obtenir est celui de long terme, c'est-à-dire celui dans les comités où il faut se réunir une fois par mois pour discuter pendant 3h ou bien le moniteur dans un club qui passe tous ses samedis à s'occuper des jeunes. Le bénévolat one shot pour une manifestation est facile à trouver. Il indique qu'il faudrait trouver une solution pour favoriser le bénévolat, par exemple bénéficier de réductions d'impôts. Il ne sait pas dans quelle mesure cela est réalisable et ce qui pourrait être imaginé mais c'est une discussion qu'il a eue avec la magistrate. Il informe que c'est également une question discutée au sein du Grand Conseil vaudois. Il faudrait trouver une solution qui favoriserait le bénévolat dans tous les domaines et pas seulement dans le sport.

Le même commissaire demande si M. de Giuli pense que la traversée de la rade est envisageable.

M. de Giuli répond par l'affirmative. Il indique que tout ce qui a été proposé est réalisable mais il faut que les associations ou les clubs aient envie de le faire. Le sport n'est pas seulement l'apanage des fédérations, il est aussi l'apanage de tout un chacun. Il informe qu'il est possible d'organiser une course de vélo sans être fédéré à l'association Swisscycling. Cela pose des questions de responsabilité, d'assurances. Il prend l'exemple de la Fête du sport au parc des Bastions et indique que cela représente un budget d'un demi-million pour quatre jours et dans ce budget il n'y a aucun salaire, ce n'est que du matériel et de la fourniture, la voirie, le soutien personnel de la ville ou encore le service police mais il n'y a pas de salarié.

Encore le même commissaire demande si M. de Giuli pense que l'assurance Suva serait favorable à une course de vélo urbain puisque le sport «sauvage» qui n'est pas vraiment officiel n'est pas toujours reconnu. Il se pose la question de savoir si la Suva assumera l'entretien de la personne si celle-ci se blesse lors d'une course.

M. de Giuli répond que généralement n'importe quelle personne montant sur un vélo est assurée.

Encore le même commissaire demande si cette personne est assurée même lors d'une course.

M. de Giuli répond que si une personne fait du vélo d'elle-même, elle est remboursée, même si c'est dans une course. Il indique que si une association de quartier par exemple veut organiser une telle course, elle peut prendre une assurance RC pour le jour qui couvrira tous les problèmes. Cela coûte environ 100 francs.

Une commissaire demande si le dépôt de demande d'organisation pour des événements sportifs passe par le guichet unique, cantonal et e-démarche.

M. de Giuli répond par l'affirmative.

La même commissaire imagine qu'il y a des étapes et que les organisateurs sont accompagnés dans cette démarche car il faut des compétences pour penser aux assurances par exemple.

M. de Giuli répond que sur e-démarche, à chaque étape il faut fournir des documents. Si la personne qui remplit le formulaire n'a pas les documents demandés, il n'est pas possible de continuer et d'aboutir à la demande. Cela est faisable par n'importe qui car il suffit de suivre ce qui est demandé. Il indique qu'il n'a pas répondu à la question concernant les cours donnés aux bénévoles à l'AGS. Il informe qu'ils ne s'occupent pas du sport comme donner des cours de tennis, ce sont des cours de gestion et d'organisation, des cours sur le droit du sport, pour permettre à un comité de s'organiser.

Une commissaire demande comment M. de Giuli résumerait en trois points les éléments qui font défaut ou qui permettraient de stimuler la pratique du sport en milieu urbain et de soutenir et stimuler le réseau associatif du sport. Elle rappelle qu'il a parlé d'infrastructure, de soutien en bénévolat mais demande s'il y a d'autres points.

M. de Giuli répond qu'il y a les infrastructures, le soutien au bénévolat et la volonté publique. Il se demande si en fermant les rues, les commerçants ne vont pas être mécontents. Il faut également que les associations aient des créneaux pour le faire car aujourd'hui les associations ont des calendriers sportifs au niveau des clubs qui sont très complets et c'est compliqué de trouver des moments libres et de pouvoir libérer du monde pour le faire. Selon lui, il faudrait presque une organisation qui soit municipale et hors de ces fédérations pour organiser cela mais ce n'est pas le but de la motion. La difficulté est de trouver du monde pour assumer cette motion et qui dit monde dit argent. La motion est intéressante mais la mise en œuvre est complexe. Il faudrait peut-être la tourner différemment et organiser un événement une fois par mois plutôt que toutes les semaines, avoir des installations pérennes pour éviter de les démonter et les remonter. Selon lui, il s'agit plutôt d'un problème pratique qu'un problème

d'idée. Il termine en remerciant, au nom de l'AGS et du sport genevois, les membres de la commission pour leur envie de faire avancer le problème.

Séance du 29 février 2024

Audition de M^{me} Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative en charge du département de la sécurité et des sports (DSSP), accompagnée par M^{me} Sybille Bonvin, cheffe du Service des sports et M. Nicolas Kerguen, conseiller personnel

M^{me} Barbey-Chappuis indique que cette motion s'inscrit parfaitement dans les projets qu'elle mène avec le département qu'elle préside, le DSSP, et en particulier avec le Service des sports depuis le début de la législature. Le Covid a accéléré cette tendance de développer le sport dans l'espace public puisque les infrastructures étaient fermées ou très réduites, ce qui a contribué à basculer les prestations sportives dans l'espace public. Même après la fin du Covid, il y a toujours ce souhait de la population de faire du sport en plein air et d'utiliser la ville comme un terrain de jeu. Elle cite comme exemples le terrain de football installé dans le quartier des Grottes l'été dernier, l'Asphalte à la pointe de la Jonction, durant les étés 2022 et 2023, ainsi que les capsules sports gratuites sur la rive gauche et la rive droite, en été comme en hiver. Elle informe qu'ils poursuivent sur cette voie avec différents projets de sport dans l'espace public comme une compétition de saut à la perche et un autre projet en lien avec le skateboard qui auront lieu cet été sur les quais. Elle précise à cet égard que le skateboard est devenu un sport olympique. Elle explique également que des petits tournois de football seront proposés dans les quartiers dès la fin du printemps prochain, à l'initiative de Johan Djourou (ancien footballeur international suisse) qui l'a approchée pour que ces tournois puissent avoir lieu dans différents quartiers durant l'été.

Elle informe qu'elle adhère à l'esprit de la motion. Cependant, elle ne pense pas que cette motion est souhaitable pour notamment trois raisons. La première est qu'il existe déjà énormément de courses pédestres organisées chaque année à Genève. Il y en a 29 au total dont 13 qui passent sur le territoire de la Ville de Genève. Selon elle, multiplier ces courses revient à prendre le risque de les fragiliser car cela consiste en une suroffre et ce n'est pas souhaitable. La deuxième raison est que cette motion fait porter le poids de l'organisation sur les fédérations sportives cantonales qui sont dirigées et animées pour l'essentiel par des bénévoles qui consacrent déjà beaucoup de temps et d'énergie pour faire vivre les clubs et associations. Selon elle, imposer l'organisation de nouvelles courses qui ne sont, par ailleurs, pas demandées spécifiquement par les sportifs, pourrait créer davantage d'incompréhension que d'adhésion auprès des premiers concernés c'est-à-dire des bénévoles. La troisième raison est que le sport ne doit pas être un prétexte pour fermer le centre-ville. Elle indique que ce n'est pas anodin pour

un commerçant de fermer le centre-ville le week-end. Il y a déjà beaucoup de week-ends où le centre-ville est impacté par ces restrictions, notamment à cause de manifestations politiques. Cela se fait pour des grands événements sportifs comme le Marathon car leur but est de créer de l'animation et non pas de fermer le centre-ville.

Elle informe que selon un commerçant avec lequel elle a discuté, la fermeture du pont du Mont-Blanc un samedi après-midi impacte 20% de son chiffre d'affaires, ce qui n'est pas anodin. Elle indique qu'elle avait pris la décision de proposer un autre parcours pour une récente manifestation en lien avec le contexte géopolitique international, afin que l'itinéraire ne passe pas par le pont du Mont-Blanc pour limiter l'impact sur les commerçants. Elle informe qu'ils ont perdu au TAPI en première instance et qu'ils ont fait recours à la Chambre administrative de la Cour de Justice et attendent la réponse. Selon elle, il y a déjà beaucoup de courses pédestres, les bénévoles du monde sportif donnent déjà beaucoup de leur énergie, et il faut également se préoccuper de l'économie locale, il faut trouver un équilibre entre différents intérêts divergents. Pour toutes ces raisons, il ne lui semble pas nécessaire d'étoffer une offre de courses pédestres qui est déjà très conséquente et cela alors que les milieux sportifs eux-mêmes ne le demandent pas. Ainsi, elle n'adhère pas aux invites de cette motion.

Un commissaire rejoint les propos de M^{me} Barbey-Chappuis. Il demande s'il serait possible d'augmenter ou d'améliorer le travail de M^{me} Alder en ajoutant par exemple un mur de grimpe sécurisé. Il demande également s'il serait possible de créer une forme de règlement à la disposition du citoyen lambda qui indiquerait qu'il est interdit de jouer au ballon après 22h contre un mur d'immeuble par exemple.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que ce à quoi fait référence le commissaire semble s'inscrire dans la politique du Proxisport qui dépend du département de M^{me} Kitsos. Mais elle précise que son département aussi propose de nombreuses activités sportives sur le domaine public, comme elle a pu le mentionner dans ses propos introductifs. Concernant la cohabitation entre les activités sportives et les riverains, ils y sont très attentifs. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de lumière sur le terrain de football dans le quartier des Grottes afin d'éviter qu'il y ait des parties de football jusqu'au milieu de la nuit. Elle ajoute qu'il y a également le Règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques (RSTP) sur lequel la police municipale peut intervenir en cas de nuisances sonores excessives après 21h.

Le même commissaire demande s'il serait possible d'aménager provisoirement sur la plaine de Plainpalais des aménagements pour que le citoyen puisse jouer par exemple une partie de football. Selon lui, cela serait un événement sympathique avec quelques buvettes de marchands qui viennent louer la place.

M^{me} Barbey-Chappuis informe qu'il y a un projet intitulé Mondialito en cours avec l'ancien international suisse Johan Djourou qui se passera à partir du mois d'avril. Il s'agira de mettre à disposition des petits terrains de football dans certains quartiers de Genève pour les réinvestir, qui seront en accès libre pour les enfants les mercredis après-midi. Les quartiers concernés sont les Pâquis, Saint-Gervais et les Charmilles.

Un commissaire demande s'ils ont envisagé également de développer des activités de streetball comme le basket 3×3 qui est un sport olympique.

M^{me} Barbey-Chappuis a rencontré la veille les acteurs du monde sportif et a mentionné le fait qu'ils étaient toujours ouverts pour accompagner certaines initiatives. Mais encore une fois le monde sportif est un monde de bénévoles et il n'est pas possible d'imposer des projets, il faut qu'ils viennent du terrain. Elle indique que l'année dernière, ils avaient organisé un événement d'unihockey car il s'agissait d'une sollicitation de l'Association cantonale d'unihockey, dont les bénévoles avaient pris sur leur congé pour être présents lors de l'événement. Elle ajoute qu'elle ne sait pas s'il y aura du basket à la Fête du sport cet automne.

M^{me} Bonvin ne sait pas non plus s'il y aura du basket. Elle indique qu'une manifestation était prévue pour le basket 3×3 qui ne s'est malheureusement pas faite. Elle informe qu'il est très compliqué d'organiser des manifestations puisqu'il faut réussir à trouver du temps entre un calendrier international d'un sport et le calendrier des membres du Conseil administratif qui est très occupé.

M^{me} Barbey-Chappuis indique qu'il y avait deux terrains de basket 3×3 à l'Asphalte en 2022 et 2023 et qu'il y aura encore du basket sous les Halles de la Jonction avec le nouveau projet qui verra le jour cet été.

Le même commissaire fait savoir qu'au niveau du Proxisport, il n'y a pas de parcours Vita à part dans le parc des Eaux-Vives selon lui.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu'il y a un parcours pour la Course de l'Escalade au parc La Grange. Il y a également un parcours à Vessy.

M^{me} Bonvin indique que les parcours Vita sont liés à la Zurich assurance et qu'il faut les entretenir, ce qui n'est pas toujours fait. Il y en a plusieurs sur le canton comme à Beaulieu, à Onex, à Carouge, à Versoix mais à la Ville de Genève c'est compliqué d'avoir un espace permettant d'accueillir ce type de parcours. Toutefois, il y a des parcours de courses mesurés à Vessy, aux Evaux, au parc La Grange qui permettent de savoir combien de kilomètres ont été parcourus.

Une commissaire trouve intéressante l'idée d'implanter le sport dans les quartiers. Elle aimerait, par cette motion, faciliter le développement de projets avec le soutien de la Ville. Elle demande si la Ville peut renforcer son rôle de facilitateur avec, par exemple, un manuel d'explication, disponible en papier et sur internet,

qui mentionne les démarches à faire pour organiser un événement sportif telles que les demandes d'autorisation pour occuper les espaces. Selon elle, l'encouragement d'événements spontanés sportifs est une très bonne idée mais beaucoup d'associations n'osent pas se lancer faute de savoir comment faire.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu'il faut pouvoir répondre aux sollicitations et que les infrastructures sont sursollicitées. Le monde sportif est un monde de bénévoles et il est compliqué pour les bénévoles de faire des gros événements chaque année car il faut pouvoir être présent un certain nombre de jours et donc prendre des jours de congé, ce qui est très contraignant. La Fête du sport a lieu tous les deux ans et non pas chaque année car selon les bénévoles, si elle avait lieu chaque année ce serait trop lourd pour eux, parce qu'il faut être présent sur place pendant quatre jours. Elle ne pense pas que le problème soit le manque d'information, même s'il est toujours possible de faire mieux, mais c'est plutôt le temps que cela prend pour l'organisation de ces projets par les bénévoles.

Cette même commissaire répond que ce n'était pas forcément pour des projets d'envergure moyenne ou grande, elle souhaite faciliter les démarches pour des associations de quartiers qui voudraient installer des petits buts d'unihockey ou qui voudraient faire une manifestation dans leur quartier.

M^{me} Bonvin informe qu'ils rencontrent régulièrement des clubs et associations et que ces derniers les remercient d'organiser des événements. Un chargé de manifestations a été engagé au Service des sports fin 2023 afin de soutenir les associations et les clubs dans l'organisation de manifestations. Il faut savoir que le Service des sports accueille en moyenne entre cinq et quinze manifestations par week-end sur l'entier de leurs sites et le domaine public. Selon elle, il faut faire attention car avoir trop de manifestations pourrait avoir un effet contre-productif. Il faut qu'une manifestation soit cohérente et trouve son public. Elle indique qu'ils sont régulièrement en lien avec des clubs et associations soutenus par le DSSP et ces derniers savent que sur le site de la Ville de Genève il y a des informations et le Service des sports est à disposition si nécessaire.

Cette même commissaire sait que M^{me} Kitsos s'occupe du Proxisport mais elle se demande qui s'occupe du développement de basket 3×3 ou de petits terrains de football dans les parcs.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que c'est par exemple le département de la sécurité et des sports qui s'occupe du terrain de football dans le quartier des Grottes, même si ce sont des terrains où il n'y a pas de vocation à avoir des collaborateurs du Service des sports qui animent ce genre de site. S'agissant des parcs, le SEVE est concerné, tout comme peut l'être le DCSS lui semble-t-il.

Le président demande s'il serait possible d'utiliser cette motion d'une autre manière en l'adaptant pour d'autres disciplines. Il pose la question de savoir s'il y a des fédérations qui sont en demande de visibilité.

M^{me} Barbey-Chappuis n'est pas sûre qu'il y ait besoin de développer ce que demande cette motion (ajouter des courses pédestres au calendrier), car le développement du sport dans l'espace public est fait depuis le début de la législature. Elle indique que le dépôt d'une motion a pour enjeu de donner une impulsion et selon elle il n'y a pas besoin de donner une impulsion dans ce domaine car celle-ci a été donnée depuis le début de la législature. Ils vont continuer à développer le sport dans l'espace public car il s'agit de l'un des axes du plan directeur des sports de 2022. Il y a un vrai enthousiasme de la population et des acteurs du monde sportif. Leur but est d'essayer d'encourager des personnes à se mettre ou à se remettre au sport et si ces personnes deviennent adeptes, souvent elles vont rejoindre des clubs pour avoir une pratique sportive plus structurée. Elle adhère aux considérants de cette motion mais, selon elle, s'il est demandé de faire davantage de choses aux acteurs du monde sportif, il y aura une surdose auprès d'eux.

Le président demande ainsi si ce qui est proposé répond aux besoins des fédérations, associations, clubs.

M^{me} Bonvin répond par l'affirmative. Depuis que ce message politique a été lancé par M^{me} Barbey-Chappuis il y a quatre ans, il y a beaucoup de sollicitations et nous avons des événements d'envergure prévus ces prochaines années comme l'Euro ou le Tour de France féminin.

Le président demande s'il y a un sport particulier qui leur a fait une demande particulière en ce moment.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que l'année dernière il y avait eu l'unihockey, qui n'est pas un sport très visible. Ils ont été pendant quatre jours au pied du Jet d'eau et ils étaient très contents. Cependant, elle ne pense pas qu'ils feraient cela chaque année car ils ont dû prendre des jours de congé, ce qui représente un investissement important. Elle informe que cette année, ils travaillent avec l'Association genevoise d'athlétisme pour faire le concours de saut à la perche sur les quais, et qu'il y aura encore plus de fédérations que les autres années qui vont participer à la Fête du sport.

M^{me} Bonvin indique qu'ils ont travaillé sur des sports un peu plus intimistes pour essayer de les mettre en avant et que beaucoup sont intéressés mais que c'est difficile certaines fois pour eux car il faut se rendre disponible quatre jours, et que beaucoup sont des bénévoles qui travaillent à côté de leurs engagements sportifs. Elle rappelle qu'il y avait le Coop Beach Tour, qui ne reviendra plus à Genève mais que l'Association cantonale de Volley a voulu maintenir cet événement. Il est donc prévu un tournoi de beach avec des compétitions et une partie accessible au public. Il faut des manifestations avec des compétitions certes mais il faut aussi avoir des moments pour le public pour qu'il puisse découvrir les sports en marge d'une manifestation. Il faut une utilisation de l'espace public qui soit en adéquation avec la volonté de la population pour découvrir des sports.

M^{me} Barbey-Chappuis ajoute qu’il faut éviter la surdose. Un événement sur les quais c’est bien mais cela ne peut pas non plus se passer chaque week-end. Il faut trouver le bon équilibre. L’idée d’un terrain de football dans le quartier des Grottes a émergé lorsqu’ils sont tombés sur ce site à l’abandon lors d’une marche exploratrice avec les habitants des Grottes. Lorsqu’elle fait des rencontres dans les quartiers, elle demande s’ils ont un lieu qui pourrait être revalorisé, même de façon temporaire. M. Kerguen a des contacts avec la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) pour les informer que s’il y a des lieux qui peuvent être investis dans le cadre du PAV, même pour quelques semaines ou mois, ils sont intéressés.

Un commissaire indique qu’il y a des sports oubliés et qui ne prennent pas beaucoup de place comme le squash.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu’il y a des terrains inaugurés à la Queue-d’Arve.

M^{me} Bonvin répond que le squash en plein air est compliqué car il faut des murs, des filets, construire une dalle béton. Dans l’espace public, le construit devient très imposant.

M^{me} Barbey-Chappuis indique que le padel se rapproche du squash et qu’ils vont inaugurer un terrain de padel à Vessy. Un terrain de padel avait été mis à l’Asphalte comme phase de test et comme cela a très bien fonctionné, ils passent sur une infrastructure pérenne.

Un commissaire indique qu’il va y avoir un développement nautique aussi bien du côté du restaurant Le Lacustre que plus loin et ajoute que cela va être compliqué de tout coordonner. Les Vert’libéraux ont déposé une initiative pour que des personnes puissent nager du côté du restaurant et ils demandent à quel endroit se situe le projet de M^{me} Barbey-Chappuis.

M^{me} Barbey-Chappuis indique que le projet porté par son département se situera au pied du Jet d’eau à l’endroit de La Banquise et consiste en des bains publics dans lesquels il sera possible de faire des longueurs de natation.

Le même commissaire demande si cela signifie qu’il y aura deux espaces de baignade si l’initiative passe.

M^{me} Barbey-Chappuis répond par l’affirmative.

Le président demande s’il y a des infrastructures sportives prévues à ces emplacements.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu’il y aura des lignes d’eau pour le quai Wilson. L’idée est que le matin il soit possible de faire ses longueurs et que l’après-midi ce soit plutôt destiné aux familles.

Un autre commissaire trouve intéressante l'idée d'aller prospecter la FTI pour voir les terrains en friche, car cela permettrait de louer un terrain et de l'aménager rapidement d'une façon peu onéreuse. Il indique qu'il y a un immense parking à Sécheron qui est vide avec un bâtiment abandonné et il trouve dommage de laisser ce terrain complètement nu.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu'il y a des gros projets immobiliers à cet endroit. Cependant, il serait bien de regarder le calendrier pour savoir s'il est possible d'investir le lieu de façon provisoire.

M^{me} Bonvin informe qu'il y avait un projet dans cette zone il y a cinq ans (piscine) mais que rien n'a abouti malheureusement. Peut-être faudrait-il relancer cette piste avec un projet moins pérenne que ce qui avait été proposé comme projet à l'époque.

M^{me} Barbey-Chappuis trouve que cela est une bonne idée et va se renseigner.

Discussion et vote

Un commissaire dit qu'ils ont déjà entendu l'AGS, la magistrate, M^{me} Barbey-Chappuis et la première signataire, M^{me} Barciela Villar. Selon lui, ils sont au point et il faut voter la motion ce soir.

La motion M-1756 est refusée par 8 non (3 S, 1 LC, 3 PLR, 1 UDC) contre 1 oui (MCG) et 4 abstentions (1 EàG, 2 Ve, 1 LC).

M. Pastore souhaite faire un rapport de minorité oral en plénière pour le MCG.